

## Cours n° 2 – Consignes.

Ce cours n° 2 est consacré aux obligations religieuses des musulmans, que l'on appelle les « cinq piliers de l'islam ». Pour découvrir ces obligations, tu dois réaliser la Fiche de travail n° 2 [étape n° 2 uniquement].

Fiche de travail n° 2 : Quelles sont les obligations religieuses de musulmans ?

Cette Fiche de travail se divise en deux étapes :

- **Etape n° 1** : Jeu sur les obligations religieuses des musulmans.  
Tu ne peux pas faire cette étape seul à la maison : c'est un jeu collectif.
- **Etape n° 2** : Utilisation du jeu pour acquérir des connaissances sur les obligations religieuses des musulmans.  
Tu dois recopier le texte suivant sur ton cahier.

Les cinq obligations religieuses des musulmans :

Les croyants musulmans ont cinq obligations religieuses que l'on appelle « les cinq piliers de l'islam » :

- la profession de foi : elle consiste à croire en Allah.
- la prière : les musulmans doivent prier cinq fois par jour, chez eux ou dans une mosquée. Avant de prier, ils doivent se purifier.
- l'aumône : cette obligation consiste à donner de l'argent aux pauvres.
- le pèlerinage\* à La Mecque : chaque musulman valide doit le faire au moins une fois dans sa vie.
- le jeûne lors du mois du Ramadan : il consiste à ne pas boire ni manger le jour pendant un mois.

Cette Fiche de travail sera terminée lors du cours n° 3 [étapes n° 3 et 4].